

DECRET N°2009-468 DU 22 SEPTEMBRE 2009

portant nomination de Juges au Tribunal
de Première Instance de première
classe de Porto-Novo.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- Vu** la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2008-585 du 20 octobre 2008 portant intégration dans le Corps de la Magistrature de Messieurs KPOMALEGNI Koffi Virgile Léandre et consorts ;
- Vu** le décret n° 2007-491 du 02 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme, Porte-Parole du Gouvernement après avis conforme du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 29 mai 2009 ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2009 ;

D E C R E T E :

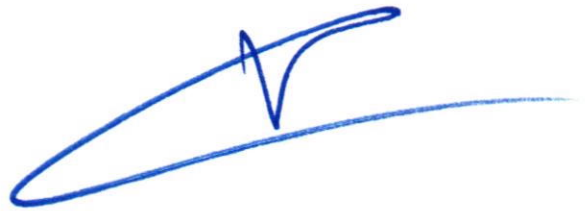
Article 1^{er} : Les Magistrats dont les noms suivent sont nommés Juges au Tribunal de Première Instance de Première classe de Porto-Novo. Il s'agit de :

- Monsieur Léandre Koffi Virgile KPOMALEGNI
- Monsieur Florent Raynier GNANSOMON
- Monsieur Guillaume Dossa LALLY
- Monsieur Jean da SILVA
- Monsieur Cyprien Benoît TCHIBOZO

Article 2 : Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 septembre 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni Y A Y I.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



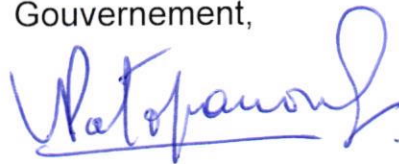
Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice, de la Législation et des
Droits de l'Homme, Porte-parole
du Gouvernement,



Victor Prudent TOPANOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 GS/MJLDH-PPG 4 MEF 4 AUTRES
MINISTERES 27 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-
INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 05 JO 1.-